

CONSEIL D'ECOLE  
Séance du 4 novembre 2011

Réuni ce jour à 18h sous la présidence de Mme Salvi

**Membres présents :**

• **Elus**

Mme Bouchasson, déléguée aux affaires scolaires à Marnay  
Mme Clerc, représentant la commune de Cult  
Melle Tissot, représentant la commune de Brussey  
Mme Débois, représentant la commune de Chenevrey

• **Délégué départemental de l'Education Nationale :**

Mme Moine

• **Représentantes de parents d'élèves FCPE :**

Mmes Monteiro, Sedan, Starke

• **Représentants de parents d'élèves AYME :**

Mme Viret,  
Mrs Delaune, Martin, Messelot

• **Equipe éducative :**

Mmes Barry, Bernasconi, Bon, Brischoux, Dobro, Galland, Salvi,  
MM Bouveret, Chaze, Mathieu

**Membres excusés :**

M. Ballot, maire de Marnay  
M. Vincent, maire d'Avrigny-Virey  
Mmes Boutouli, Fassenet S., Rietmann et Staphane, parents d'élèves  
M. Drouhet, enseignant  
Mme Jeanneret, enseignante

**Ouverture de la séance :**

Mme Salvi ouvre la séance à 18h00 en présentant l'ordre du jour et en proposant un tour de table pour permettre aux nouveaux membres de se présenter.

Mme Galland se porte volontaire pour le secrétariat de séance.

**Effectifs et répartitions des classes :**

Les effectifs pour cette année sont les suivants :

CP	M. Chaze	22
CP / CE1	Mme Dobro	8 CP + 10 CE 1 = 18
CE1	Mlle Bernasconi	22
CE1 / CE2	MM Mathieu et Bouveret	6 CE1 + 15 CE2 = 21
CE2	Mme Bon	24
CM1	Mme Salvi et M. Bouveret	23
CM1 / CM2	Mme Galland	15 CM1 + 7 CM2 = 22
CM2	Mme Barry	24
	TOTAL	176

Pour la rentrée 2012, l'effectif prévisionnel est de 185 élèves.

**Résultats des élections :**

Les élections ont eu lieu le vendredi 14 octobre.

Le taux de participation a été de 55,36 %

Suffrages FCPE : 54,36 % = 4 sièges

Suffrages AYME : 45,64 % = 4 sièges

Sont élues FCPE : Mmes Fassenet S. Monteiro, Sedan, Starke

Sont élus AYME : Mme Viret et Mrs Delaune, Martin, Messelot

### Règlement intérieur :

Les articles 2 et 8 ont été modifiés comme suit :

**Article 2 :** « *Toute absence doit être autorisée. Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, la personne responsable doit, sans délai, faire connaître les motifs de cette absence ;*

*Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de la famille, difficulté accidentelle de transport.*

*Un certificat médical n'est exigible qu'en cas de maladie contagieuse.*

*Dans le cas d'un traitement médical, même bénin, les médicaments doivent être impérativement remis aux enseignants. »*

**Article 8 :** « *Un élève sera sanctionné si son comportement est de nature à porter atteinte à l'intégrité physique et morale des enseignants et des enfants.*

*En cas d'inconduite notoire ou d'indiscipline persistante, l'exclusion d'un élève pourra être proposée par le Conseil des Maîtres à Mme L'Inspectrice dans les conditions prévues par le règlement départemental. »*

Ce règlement a été soumis au vote et a été approuvé à l'unanimité.

Mme Clerc évoque les incivilités et insultes qu'elle a subies de la part d'une élève. M. Messelot souligne l'importance des accompagnateurs dans les bus.

### Alerte incendie :

La première alerte incendie s'est déroulée le 23 septembre. Aucun incident à signaler. L'évacuation s'est faite en moins de 3 minutes.

### Le projet d'école :

Le projet d'école pour la période 2011 / 2014 est axé sur la compréhension et la gestion des données écrites.

Les enseignants favoriseront les groupes de besoin dans la classe, proposeront l'aide personnalisée et l'intervention du RASED aux élèves le plus en difficulté.

Présentation des différents projets.

### Espace numérique de travail :

Tous les enseignants étaient en formation les 19 et 20 septembre pour créer un espace numérique de travail à l'école.

M. Mathieu fait une démonstration de site « Beneyluschool » qui sera mis en application à l'école et qui permettra d'accéder :

- à une messagerie intra classe,
- au cahier de textes
- à un blog
- au calendrier des activités.

Cette application est en phase expérimentale aussi bien pour les enfants, les parents que les enseignants.

Un bilan sera fait au prochain conseil d'école.

### Absentéisme :

Un nouveau protocole a été soumis aux écoles concernant l'absentéisme des élèves. Les principales modifications sont les suivantes :

- en cas d'absentéisme persistant de plus de quatre demi-journées, l'école met en place un dossier individuel. L'élève et ses parents sont alors convoqués, L'inspection académique est alertée.

- après 11 demi-journées d'absence, le dossier d'absentéisme est adressé à l'inspection académique qui envoie un courrier d'avertissement, convoque la famille et informe le Conseil Général. Les maires des communes seront informés chaque trimestre.

- après 20 demi-journées d'absence, le dossier est communiqué au Substitut du Parquet pour un rappel de la loi.

- après 24 demi-journées, les sanctions sont les suivantes :

- \* suppression des allocations familiales
- \* saisie du Parquet pour des suites pénales + amende de 750 euros.

### **Pont de l'Ascension :**

Le calendrier scolaire sera modifié comme suit :

- le vendredi 18 mai 2012 sera vaqué dans toutes les écoles de Haute-Saône.
- le rattrapage des cours est mixé au mercredi 30 mai 2012.

Un point sera fait avec les collègues du périscolaire pour clarifier les modalités d'inscription.

### **Photos de classe :**

Madame Salvi soumet plusieurs propositions de photos de classe à l'assemblée. Le choix s'est porté sur le photographe Laurent d'Ornans.

### **Activités et projets 2011 / 2012 :**

- ⇒ Spectacle au théâtre de Gray : (contes musicaux)
  - 11 octobre : Troutrouka, classes de Mmes Dobro et Bernasconi
  - 30 mars : Dunya, classes de Mme Bon et MM Mathieu/Bouveretet toutes les classes assisteront à un spectacle autour des contes de Grimm à la salle culturelle de Marnay les 16 et 17 janvier.
- ⇒ USEP : 6 classes sont inscrites.
  - jeux collectifs : la classe de M. Bouveret rencontrera la classe des CM de Sornay.
  - Le cross CM/6<sup>ème</sup> a eu lieu le 13 octobre. Le cross de circonscription aura lieu le mercredi 18 janvier à Velesme pour les élèves volontaires.
  - Les sorties athlétisme auront lieu entre le 28 mai et le 8 juin et la finale se déroulera à Gray le mercredi 13 juin.
  - Le tour cycliste est programmé entre le 21 et 25 mai.
- ⇒ Intervention de la maison de la nature :
  - thème de l'énergie pour la classe de Mme Galland
  - tri et recyclage dans la classe de Mme Salvi (à confirmer).

⇒ Cinéma :

toutes les classes sont inscrites au dispositif « école et cinéma » et pourront bénéficier de 3 représentations.

⇒ Ecole qui chante :

le concert est prévu le vendredi 8 juin pour les classes de cycle 3.

⇒ Marché de Noël de Fribourg :

en partenariat avec le collège, les élèves germanistes de CM1 et CM2 se rendront au marché de Noël de Fribourg le 1<sup>er</sup> décembre.

⇒ Rallye Kangourou :

cette épreuve de mathématiques aura lieu le 15 mars. Les élèves de M. Mathieu, de Mme Bon sont inscrits.

⇒ Piscine :

tous les élèves de CE1 se rendent à la piscine tous les jeudis après-midi pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.

⇒ Journées « Europe » pour les élèves de CM1 et CM2 les 12 et 15 décembre 2011.

⇒ Classe de découverte :

les élèves des 3 classes de CM partiront en Haute-Loire à Tence du 18 au 22 juin 2010. Une réunion avec les parents a eu lieu le 14 octobre pour présenter le projet

Coût du séjour : 14 460 €. Les devis des bus sont en cours.

Une aide financière sera demandée aux communes ainsi qu'au conseil général.

Des aides supplémentaires sont proposés par les JPA pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 700.

Les associations de parents proposent de solliciter les entreprises marnaysiennes pour du sponsoring.

### **Sécurité aux abords de l'école :**

Un point est fait sur les actions menées par les parents :

Mme Starke remarque une nette amélioration dans les comportements.

Mme Clerc, conductrice de bus, confirme ces faits.  
M. Messelot regrette la suppression du poste de Mme Brischoux car depuis la rentrée il n'y a plus d'accompagnateur dans le bus sur le circuit d'Avrigny.  
Mme Brischoux intervient pour expliquer les modalités de son licenciement et regrette que le poste ne lui ait pas été reproposé.

#### **Locaux et travaux :**

Mme Bouchasson dresse la liste des travaux effectués depuis les congés d'été. Elle demande aux enseignants d'être particulièrement vigilants dans les toilettes pour maintenir les locaux en bon état.  
Elle souhaite également être prévenue lorsque des travaux ont été réalisés dans l'école.  
Un vidéo projecteur supplémentaire sera acheté avec l'argent versé par les associations de parents d'élèves.  
M. Messelot demande où en est le projet du préau. Mme Bouchasson informe qu'il n'y a pas de projet actuellement et propose d'aborder ce problème avec la commission financière.

#### **Calendrier des conseils d'école :**

Les dates des prochains Conseils d'école sont fixées comme suit :

- vendredi 16 mars à 18 h
- vendredi 15 juin à 18 h

#### **Actions des associations :**

L'association FCPE renouvelle la vente de sapins pour Noël. Ils seront livrés le vendredi 2 décembre sous le préau de l'école.  
Le marché de Noël aura lieu le 17 décembre à Cult.  
Les parents proposeront également une vente de galette et l'édition d'un livre de recettes.

L'association AYME renouvellera la marche gourmande (dimanche 20 mai à confirmer). La commande groupée de fournitures scolaires sera à nouveau proposée aux parents. Des soirées conférences sont à l'étude.

L'association de l'école conserve

- la vente de bulbes
- la vente d'objets de Noël
- la loterie "dindes de Noël"
- la vente de comté et de morbier
- les bénéfices d'une buvette pour la soirée des contes de Grimm

---

Clôture du conseil à 20h30.

Mme la Présidente du  
Conseil d'école :

Mme la Secrétaire  
de séance :